

Compte-rendu de réunion de quartier

Mairie de La Trinité-sur-Mer

Place Yvonne Sarcey, 56470 La Trinité-sur-Mer

www.latrinitesurmer.fr

Vie communale

Quéric – Kerchican – Kerguillé

Mardi 13 septembre 2016 – 20h – Salle du Conseil

En présence de Jean-François Guézet, maire, Dominique Meyer, 1^{er} adjoint, Jean-Marc Diamedo, adjoint à la culture, Jean-Louis Reinert, conseiller délégué au quotidien, Marie-Thérèse Bailot, adjointe au social, Aude Flye Sainte Marie, adjointe à la communication, à l'événementiel, au tourisme et au nautisme, Jérôme Lescuyer et Claire Guillemot, conseillers municipaux.

66 personnes

Organisation du présent compte rendu de réunion :

A > Intervention de l'assistance.

C > Intervention formulée hors réunion

R > Réponse de l'équipe municipale

M > Réponse ou Intervention spécifique du Maire

H > Compléments hors réunion

Augmentation des impôts :

A > Attractivité de la commune de La Trinité sur Mer et plus particulièrement de notre quartier.

Que comptez vous faire de structurant pour notre quartier ?

Qu'en est-il de la refonte de la rue de Kerguillé et de Mané Roularde prolongée jusqu'à Kermarquer.

R > Une réunion publique sera programmée à la Toussaint afin de reparler de la hausse des impôts.

Le projet de la rue de Mané Roularde : montant 1,1M€ sans subvention. Un coût net très important pour la commune. Cette dernière est dans l'impossibilité d'assumer ce projet en l'état. Nous l'avons réduit à 200 k€ pour les ronds points de Kerpinette et du Casino.

Les réseaux aériens ont été supprimés jusqu'à Kermarquer afin de pouvoir convoyer des bateaux matés jusqu'à la zone d'activité.

Remarque : une exposition du projet est en cours à la capitainerie.

Sur l'axe de la rue du Rhune et de la rue de Mané Roularde, un premier rond-point a été réalisé pour un montant de 120 k€.

Actuellement, il est très difficile pour les piétons de traverser la route, car il manque un passage piétons. Il est également souligné que la vitesse est très excessive. Les marquages au sol seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

Aménagements cyclables

R > Projet de piste cyclable intercommunale qui va passer par le lotissement de Mané Roularde. Tracé modifié par rapport à il y a 3 ans. Rue du Passage, haut rue de Kerisper – Clairière – Chemin à droite allant vers Mané Roularde. Chemin de Kerguillé.

Nécessité, à terme, de faire un passage piéton-vélos à cet endroit.

A > Quels sont les délais pour la piste cyclable vers Plouharnel?

R > Tout le monde s'accorde à dire que c'est trop long. Pas d'information de la part d'Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA). Nous avons la volonté de démarrer quelques travaux d'ici la fin 2016-début 2017 pour sécuriser cet endroit.

Kerguillé : en attente de l'étude réalisée par le bureau d'étude d'AQTA. Manque de signalétique également.

Rue du Braenn : sécurisation de cette rue pour piétons et vélos en lien avec les riverains avec lesquels nous avons déjà travaillé.

A > Amis du Quéric : quand démarre la mise en place de la sécurisation ?

R > Fin septembre – début octobre au plus tard.

Dénomination des rues

A > La rue du Braen a été renommée il y a 5 ans par la municipalité. Un problème est soulevé pour la réception de colis. En effet, la rue n'est reconnue ni de la poste ni des GPS.

Tous les riverains n'ont pas encore de numéro.

R > La Police Municipale sera chargée de remédier à cette situation >> vérifier que chaque parcelle à son propre numéro + alimenter les bases de données. Le cadastre n'est pas bon, mais celui-ci n'est pas une référence absolue >> Voir la conservation des hypothèques à Lorient.

A > Même constat concernant la rue du Latz.

Place de Kerguillé :

A > Un bel aménagement avec un manque de suivi. En effet, les pavés se déchaussent et les parterres ne sont pas entretenus. Il est dangereux de circuler en

vélo dans le sens de la descente. La souche du pin a été évacuée en mars. Quelques poteaux ont également été bousculés.

R > La souche sera enlevée.

Sécurité au carrefour du Gabellec :

A > Ce carrefour est dépourvu de passage piéton et c'est un peu le jeu de la roulette russe pour traverser. Peut-on provisoirement mettre des passages piétons ?
Idem parc de Kerguillé à la hauteur de la maison de retraite ?

Peut-on mettre en plus d'un marquage au sol, une signalétique lumineuse pour prévenir les passages piétons ?

Quelle est la stratégie de la municipalité pour l'entrée de la commune ?

R > Nous prévoyons de déplacer le panneau d'entrée d'agglomération de façon à intégrer ce carrefour dans la zone d'agglomération, qui permettra un abaissement des vitesses à 50, condition nécessaire pour y délimiter un passage piétons.

Démarche qui va dans le sens du développement de la commune.

A > On constate de nombreux arbres à tailler tout le long de la route.

R > L'entretien des abords de la voirie hors agglomération est aujourd'hui à charge du Département du Morbihan (route départementale). Si on recule de 300 m le panneau : c'est à la commune que reviendra cette charge.

A > On ne peut que partager. Des herbes folles empêchent la visibilité.

Quel est le projet d'aménagement du RIS (Ancre à jas).

R > La route et le terrain du RIS appartiennent au département. Nous souhaitons qu'ils fassent partie des aménagements prioritaires, même provisoires. (Solliciter le Conseil Départemental dans ce sens avant de modifier la limite d'agglomération).

Sécurité rue de Kerguillé :

A > Au carrefour Kerdrovas, il n'y a aucune visibilité. Voie de délestage également. On constate une augmentation de la circulation depuis la mise en service du rond-point rue de Mané Roularde. Peut-être mettre un miroir pour pouvoir s'engager. Peut-on mettre un miroir en place afin de pouvoir avoir plus de visibilité ?

R > La commune prend note de cette difficulté, ce n'est pas un cas isolé. Il y en a des dizaines sur la commune. Avec le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération, la Rue de Kerguillé en totalité sera limitée à 50 km/h. Dans le même objectif de sécurisation nous avons le projet de mettre tout le bourg à 30km/h avec signalétique horizontale au sol et pourquoi pas des ralentisseurs supplémentaires ? Pas le choix pour dissuader les vitesses excessives.

H > Large majorité des riverains présents sont favorables au 30Km/h.

Zone à urbaniser du Quéric :

A > Que va-t-il se passer ? Projets d'aménagements ? Terrains constructibles ?

R > Depuis le 13 juillet, cela bouge (personnes intéressés par les terrains), mais pas encore de projet abouti.

A > Dans le cadre du projet d'extension d'urbanisation du Quéric : 80% des riverains interrogés par l'association sont contre le projet de lotissement. En raison, entre autre, du risque délestage de la circulation entre la rue de Carnac et le Nord de la commune, ce qui est déjà le cas.

Il faut que la commune en soit consciente.

R > Le PLU prévoit la possibilité de construire. Notre objectif n'est pas de bétonner au maximum. La commune prendra en considération les avis des riverains, la voie du lotissement ne doit pas se transformer en voie de délestage.

Rue de Carnac vers rue des Sternes :

A > Raboter le trottoir pour libérer des véhicules. Même chose chez Rioux.

Travaux voiries rue du Rhune :

A > La rue a subie tous genre de travaux avec la présence de gros engins.

Trottoirs : le problème est que la rue est en descente et en dévers. La pluie vient s'écouler. Les regards sont situés au milieu de la route. Toutes les eaux pluviales s'écoulent vers les propriétés.

A > Pendant la saison touristique, durant les marchés ou manifestations, il y a 2 rangées de voitures. Les piétons ne peuvent pas aller sur les trottoirs.

R > Commune touristique qui accepte de temps en temps d'avoir des véhicules sur ses trottoirs.

Rue de Carnac :

A > Le radar commandant le feu de Kerchican ne fonctionnerait plus.

Bagneux :

A > 3 tranchées creuses devant l'entrée de Bagneux.

Le passage des camions est infernal.

R > Faire intervenir les entreprises responsables.

Piste cyclable :

R >Objet : la reprise de parcelles de terrain qui ne nous appartiennent pas et qui sont dangereuses. Arbres dangereux.

A >Pour l'intérêt des trinitains, il faut que la municipalité prenne une décision sur ce sentier qui appartient à la commune.

R >Un géomètre est venu. Les arbres sont bien sur le domaine communal. C'est donc à la commune de faire l'élagage de ces arbres.
En parallèle, il faut regarder le statut de la voie privée raccordant le sentier à la rue Mané Roularde.

Lotissement Kerdrovras :

A > Une haie qui appartient à la commune entre les deux feux n'est plus entretenue depuis 1 an.

R > Cette haie sera taillée par les services techniques sur la partie communale.

Ralentisseur face à Tal Ar Mor

A > Pas dissuasif et n'incite pas les automobilistes à ralentir.
Création d'une zone 30 avec chicane ?
Problème du passage des bateaux.

Pb de vitesse - Bourg à 30 km/h:

R >Nous réfléchissons à une zone 30 sur toute l'agglomération ou à limiter au centre bourg.

A > Comment aller vous mettre en place ce projet ?

R > Devra être entériné au cours d'un conseil municipal.

1 policier assermenté : possibilités d'équipement en matériel de contrôle de vitesse (dans ses heures de travail).

Rond point de la passerelle :

A > Le projet initial comportait 2 ronds-points + déplacement du parking.
Le projet est il maintenu ?

R > Non. Le cout de ce projet s'est avéré beaucoup plus élevé qu'annoncé par le maitre d'œuvre, nous avons dû nous résoudre à le réduire fortement.

L'enrobé sera refait par le Département entre la Passerelle et le nouveau rond-point du Rhune pendant les vacances de la Toussaint.

Enfouissement de réseaux entre les deux feux de Kerchican :

R > Projet reporté ou abandonné, car pour nous il n'est pas prioritaire pour le moment par rapport à d'autres endroits comme la rue des Frères Kermorvant. Coût de l'enfouissement très élevé, mais plus de trinitains qui y vivent à l'année par rapport à Kerchican.

Amiante ciment pour les canalisations rue des Frères Kermorvant : inspection des réseaux. Si tout est impeccable, nous reporterons cette décision.

A > Problèmes électriques : interruptions fréquentes rue des Frères Kermorvant.

Rue des Sternes :

A > Beaux lampadaires. L'un était de biais. L'entreprise Bouygues est venue le réparer mais il est encore plus penché.

3 choses importantes que vous allez faire pour notre quartier :

R >

- Rue du Braenn : sécurisation
- Rue de Kerguillé qui est à 90 km/h
- Carrefour rue de Kerguillé dangereux (miroir ou autre aménagement)

Téléphonie :

A > Avez-vous des projets d'amélioration comme la qualité d'internet ou autre ?

R > Constat du haut débit et de la téléphonie. Contacts pris avec Orange et avec Auray Quiberon Terre Atlantique. Orange admet que ce n'est pas idéal. La carte des réseaux est inaccessible. Pour le moment nous ne sommes pas prioritaires pour le haut débit, car nous sommes une petite commune. La commune de Carnac va bénéficier de 1000 prises.

A >La téléphonie est une catastrophe à certains endroits. Plusieurs relais qui ne donnent pas satisfaction. Le réseau Orange dans la zone de kermarquer est inaccessible.

R > A court terme peut-être des améliorations-

La solution serait de mettre un pylône, mais les opérateurs ne veulent pas payer. Or, c'est très cher pour une commune, alors que c'est une compétence des départements.

L'ordre de Priorité établi par le département ne nous place pas avant 2024-2030 !

Maison de santé :

A > Plus qu'un 1 médecin ½ d'ici la fin de l'année.

R > Projet à la Poste actuelle. 350 m2 inoccupés depuis 7 ans.

Bâtiment en centre ville. Travaux importants à prévoir.

Le projet est de contracter un emprunt qui sera payé par les loyers et ne coûtera rien au contribuable.

Loyers commerciaux très élevés à la Trinité, ce qui rebute les professionnels.

Bâtiments Morvan-Gueguen :

A > Avons-nous utilisé notre droit de préemption pour acheter ces terrains ?

-R > L'opération de la Poste va s'équilibrer, ce qui risquerait de ne pas être le cas des maisons Morvan.

Bâtiment Ifremer :

R > 1 200 m2 de plancher. Possibilité de répondre à certaines demandes des trinitains.

Ce bâtiment pourrait revenir à la Compagnie des Ports du Morbihan. Une coordination Mairie/ Compagnie des Ports du Morbihan (CPM) est prévue.

Rajeunir le quartier :

A > Quartiers vieillissants : y a-t-il des projets de jeunesse.

R > Rue de Kerguillé, 3 couples jeunes avec enfants + 2 constructions à venir.

H > La zone à urbaniser de Kerguillé cible une population plus jeune et active.

R > Sujet de l'attractivité de la Trinité : services, salle de sport, écoles, cantine, bonne ambiance des quartiers

Essayons tous que les relations de voisinage soient meilleures !

Effectifs de l'école publique passée de 37 à 31 enfants – Stabilisation à l'école privée.

Salle multifonction - Projet La Vigie:

A > Le projet de salle multifonctions est-il abandonné ?

Le besoin d'une salle est indispensable. Nous sommes les seuls à ne pas avoir de salle.

R > Baisse drastique de la dotation de fonctionnement + perte du Casino.

La Colonie de Bagneux a un projet de réaménagement + piscine que nous suivons de près. Retard dû à l'élaboration du PLU à Bagneux. Relance récente du projet qui doit être déposé fin d'année.

En parallèle, les besoins des associations ont été recensés. Ils correspondent aux besoins de Bagneux. Nous serions alors locataires.

Si le projet de Bagneux était abandonné, nous reviendrions sur le projet de la Vigie.

Inquiétude sur la disponibilité de la salle : si aucun arrangement ne nous convient il faudra revenir sur le projet de la Vigie.

La région subventionnera le projet de Bagneux, donc nous n'aurions pas de subvention.

A > Que prévoyez-vous en termes de parking ?

R > Bagneux, c'est 11 ha. Les parkings existent déjà.

A > Limite de propriété de Monsieur DAVID – chemin longeant Bagneux.

R > Mur de clôture à édifier.

Hausse des impôts :

R > Baisse de la DGF : -50% + casino = perte de 600 000 €

210 K€ soit le 1/3 pourront être récupérés par le biais de la hausse des impôts.

Augmentation des recettes (taxe de séjour, horodateurs, ...) et baisse des dépenses avec une baisse des frais de personnel, révision des contrats, étude des dépenses des services techniques, etc.

Le niveau d'exigence augmente.

Le contrat d'attractivité est là pour augmenter l'attractivité de la commune.

Le mot d'ordre : remettre la Trinité sur Mer à niveau en termes d'infrastructures, pistes cyclables, ...

Arbitrages sur le patrimoine communal pour réinvestir dans autre chose.

Etat des chaussées - Nids de poules :

A > Beaucoup de nids de poules sur ce quartier – insécurité des vélos

R > On essaie de les traiter, mais il y en a partout sur la commune.

- Merci aux participants-